

Dossier du mois

Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

Le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) remplace maintenant le Règlement sur le captage des eaux souterraines. Ce nouveau règlement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) impose aux exploitations agricoles des restrictions dans les périmètres de protection autour des zones de captage d'eau potable, où il est, par exemple, interdit d'effectuer des épandages de fumier. Cependant, les municipalités devront maintenant effectuer des études d'impact économique avant d'établir un puits sur une terre agricole et seront tenues de dédommager l'exploitation selon les normes établies dans le Guide des principes d'indemnisation des producteurs agricoles relativement aux puits municipaux, dont l'application était auparavant volontaire. Pour plus d'information, le MDDELCC a créé une foire aux questions et une fiche technique à ce sujet.

Saviez-vous que...?

L'ensemble des services écologiques fournis par les écosystèmes à l'échelle de la planète a une valeur estimée à 142 700 milliards de dollars!

Selon l'étude récente de l'écologiste Robert Costanza, qui a remis à jour pour 2011 une évaluation précédemment effectuée en 1997, la pollution et la déforestation causeraient des pertes de ressources écologiques mondiales équivalentes à 23 000 milliards de dollars chaque année. Afin de mettre en perspective l'immense valeur de la biodiversité et des écosystèmes, cette perte annuelle de services écologiques est largement supérieure au produit intérieur brut des États-Unis estimé à 17 400 milliards pour 2014.

De la télé plasma à... la laitue!

Une nouvelle tendance se développe au Japon : les compagnies de technologies comme Toshiba, Panasonic et Sony délaissent certains secteurs de l'électronique au profit de l'agriculture! Toshiba commercialisera bientôt des légumes produits à l'intérieur d'une ancienne usine selon un système technologique très avancé, de façon biologique et hydroponique, sans apport de pesticides. L'usine de 2 000 pi² vise une production équivalente à 3 000 têtes de laitue par an. D'autres entreprises comme Fujitsu et Sony se sont aussi récemment spécialisées dans la production de laitue, alors que Sharp cultive des fraises et Panasonic dix variétés de légumes, qui sont, dans chacun des cas, produits dans d'anciennes usines de production de pièces électroniques reconverties en immenses serres intérieures.

Agroenvironnement sans frontières

Un regroupement de chercheurs européens a publié en juin une méta-analyse exhaustive de la littérature scientifique sur le sujet des néonicotinoïdes et a conclu à une évidence claire que ceux-ci présentent un risque grave pour la santé des abeilles, des autres pollinisateurs, des invertébrés (ex. vers de terre) et des vertébrés (ex. oiseaux). Les auteurs suggèrent aux organisations gouvernementales d'utiliser le principe de précaution et de resserrer davantage la réglementation sur les néonicotinoïdes. En avril 2013, l'Union européenne a imposé un moratoire de deux ans sur les néonicotinoïdes.



Dssit!

APPEL DE PROJETS - Volet 4 du programme Prime-Vert

Un appel de projets pour le volet 4 du programme Prime-Vert est actuellement en cours pour des projets visant les thématiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de santé et conservation des sols. La date limite pour le dépôt des projets est le 19 septembre 2014! Faites vite!

